

Les Chinois de Paris depuis le début du siècle. Présence urbaine et activités économiques

Yu-Sion Live

Citer ce document / Cite this document :

Live Yu-Sion. Les Chinois de Paris depuis le début du siècle. Présence urbaine et activités économiques. In: Revue européenne des migrations internationales, vol. 8, n°3,1992. La diaspora Chinoise en occident. pp. 155-173;

doi : <https://doi.org/10.3406/remi.1992.1342>

https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1992_num_8_3_1342

Fichier pdf généré le 19/01/2023

Abstract

The Evolution of the Urban Presence and the Economical Activities of the Chinese in Paris

Yu-Sion LIVE

The creation of enterprises by Chinese in Paris is an old phenomenon which goes back to the first moments of their immigration at the beginning of the XXth century. In the economic field, this immigration is characterized by the visibility of its presence in some neighbourhoods within the linguistic groups (Wenzhou, Qingtian, Cantonese, Shanghaians,...) are inclined towards reconstitute for carry on specific profession: trade of chinese trinkets, hawking of merchandises, chiropodist, catering trade, shop selling fancy, etc. This study apprehends the endogenous and/or exogenous factors susceptible to favour the expansion and/or the decline of the Chinese activities and of « Chinese » neighbourhoods, having something to do with the migratory flows. Writing our analysis (through the origin, the development and the issue of activities), we'll show that an ethnic economy doesn't live in a closed circuit and that its viability is sitting, in most cases, under the socio-cultural and economical influence of the global society or under some juridical measures regulating the trade of activities or even under Worldwide political events, etc. In the past, the extinction of market of goods and services led to the dislocation and/ or to the disappearance of Chinese professional activities in the Parisian neighbourhoods. Thus, the growth of the Chinese immigrant economy is not always linked with the growth of the Sino-French population. The small demographic size of an ethnic group is not inevitably a handicap to the extension of an ethnic economy.

Résumé

Les Chinois de Paris depuis le début du siècle. Présence urbaine et activités économiques

Yu-Sion LIVE

La création d'entreprise parmi les Chinois de Paris est un phénomène ancien qui remonte aux premiers moments de leur immigration au début du XXe siècle. Dans le domaine économique, cette immigration se caractérise par la visibilité de sa présence dans des quartiers au sein desquels les groupes linguistiques (Wenzhou, Qingtian, Cantonnais, Shanghaiens...) ont tendance à se reconstituer pour exercer des professions spécifiques : commerces de bibelots chinois, colportage des marchandises, pédicurie, restauration, maroquinerie etc. Cette étude appréhende les facteurs endogènes et/ou exogènes susceptibles de favoriser l'expansion ou le déclin des activités chinoises et des quartiers « chinois » en rapport avec les flux migratoires. En inscrivant notre démarche dans une analyse diachronique (à travers l'origine, le développement et l'issue des activités), nous montrons qu'une économie ethnique ne vit pas en circuit fermé, et que sa viabilité est placée, dans la plupart des cas, sous l'emprise socio-culturelle et économique de la société globale ou sous des mesures juridiques réglementant le commerce des activités ou encore sous des événements politiques mondiaux etc. Dans le passé, l'extinction d'un marché de biens et de services a entraîné la dislocation et/ou la disparition des activités professionnelles chinoises dans les quartiers parisiens. Ainsi, l'essor de l'économie chinoise immigrée n'est pas toujours liée à la croissance de la population sino-française. La petite taille démographique d'un groupe ethnique n'est pas forcément un handicap à l'extension d'une économie ethnique.

Resumen

Evolución de la Presencia Urbana y de las Actividades Económicas del Grupo Chino de Paris desde el comienzo del Siglo XX

Yu-Sion LIVE

La creación de empresa por los chinos de Paris es un fenómeno antiguo que se remonta al principio de su inmigración a comienzos del siglo XX. En el dominio económico, esta inmigración se caracteriza por la visibilidad de su presencia en los barrios al interior de los cuales los grupos lingüísticos o vernáculos (wenzhou, qingtian, cantonés, shanghaiens) tienden a constituirse de nuevo para ejercer profesiones específicas : comercios de objetos artísticos chinos, venta ambulante de mercancías, pedicuros, restaurantes industria de los artículos de piel etc. Este estudio comprende los factores endógenos y/o exógenos aptos para favorecer la expansión o la decadencia de las actividades chinas y de los barrios « chinos » en relación con los flujos migratorios. Inscribiendo nuestra orientación como un análisis diacrónico (a través el origen, el desarrollo, y el resultado de las

actividades), nosotros demostramos que una economía étnica no vive en circuito cerrado, y que su viabilidad está situada, en la mayoría de los casos, bajo la influencia socio-cultural y económica de la sociedad global o bajo medidas jurídicas que reglamentan el comercio de las actividades o inclusive bajo los hechos políticos mundiales etc. En el pasado, la extinción de un mercado de bienes y de servicios ha producido la desarticulación y/o desaparición de las actividades profesionales chinas en los barrios parisinos. De esta manera, el desarrollo de la economía china inmigrante no siempre está unida al crecimiento de la población sino-francesa. El reducido número demográfico de un grupo étnico no es necesariamente un impedimento para la extensión de una economía étnica.

Les Chinois de Paris depuis le début du siècle. Présence urbaine et activités économiques*

Yu-Sion LIVE

L'une des caractéristiques des Chinois établis à l'étranger est leur concentration dans les villes, en particulier dans des quartiers au sein desquels ils reconstituent une vie communautaire dotée d'activités sociales, culturelles, économiques voire politiques. Ce phénomène s'explique dans la recherche d'un effort de rééquilibrage de leur mode d'existence dans le pays d'immigration. Les courants migratoires jouent un rôle capital dans la formation, la reproduction ou la disparition des quartiers chinois. L'émigration chinoise est, depuis un siècle et demi, provoquée par des causes démographiques, économiques, politiques, sociales (pauvreté, guerres civiles, changements de régime politique, agressions étrangères, fléaux sociaux...). Les mouvements de départ ont toujours été plus importants que les retours. Suivant les périodes et les situations, ces flux renouvellent la structure démographique, engendrent le ressourcement culturel des communautés chinoises d'outre-mer.

Dans le cas où les courants d'arrivée cessent, il s'avère que les quartiers chinois périclitent, la densité démographique décline comme ce fut le cas des Chinatowns des métropoles américaines des années 20-40 (Lee R.-H., 1949, p. 422-432).

Au regard de l'immigration chinoise en France depuis ses origines, de semblables phénomènes de regroupements urbains se sont produits entre 1920-1940, puis se sont disloqués au terme d'une ou de deux décennies. D'autres se sont perpétués après-guerre sans qu'ils ne soient devenus des Chinatowns comme à New-York, San-Francisco, Toronto, Londres ou Amsterdam. La venue massive des réfugiés d'origine chinoise de l'Asie du sud-est depuis 1975 a créé de nouvelles concentrations chinoises à Paris et sa banlieue (Guillon M., Taboada-Leonetti I., 1986).

Quels facteurs exogènes ou endogènes à ces phénomènes urbains ont, dans le passé, entravé ou favorisé l'expansion, la perpétuation, le déclin ou la disparition des quartiers chinois ?

Les migrations chinoises apparaissent comme une nouveauté, il y a pourtant les traces d'une migration ancienne.

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE

Évalués à quelques milliers dans l'entre-deux-guerres : 2 863 en 1926 ; 3 660 en 1931 ; 2 794 en 1936⁽¹⁾, les effectifs de la population chinoise sont, à notre sens, sous-évalués. Les dénombrements des années 20-40 comportent des lacunes et des défauts en raison de l'imprécision des techniques de travail, du climat de xénophobie des années 30 et de la méfiance des étrangers à l'égard des agents de recensement. Certaines catégories de Chinois n'étaient pas toujours touchées par les opérations de recensement à cause de leur mobilité géographique et professionnelle. Colporteurs ou marchands forains par exemple étaient souvent sur les routes, vivaient dans des hôtels ou changeaient souvent d'emploi. Le ministère de l'Intérieur (même si ces évaluations sont souvent surestimées) donne un chiffre de 4 029 Chinois en 1936⁽²⁾, au lieu des 2 794 au recensement de la même année. Quant aux sources chinoises, la *Qiaowu Weiyuanhui* (Commission Nationale des Affaires des Chinois d'Outre-Mer) avance un nombre de 17 000 individus en 1935 (*The Chinese Yearbook 1938-1939* : 144). La réalité numérique se trouve ainsi entre ces deux données statistiques. En 1975, avant l'arrivée massive des réfugiés d'origine chinoise en provenance de l'Asie du Sud-Est, des auteurs fixent l'effectif de la population chinoise à 20 000 personnes (Tsien T.-H., 1979 ; Debré F., 1976). Dans les années 80-90, nous le chiffons entre 150 à 200 000 individus : toutes origines, nationalités, provenances, et générations confondues. D'après le ministère de l'Intérieur, de 1975 à 1987, la France a officiellement accueilli 145 000 réfugiés indochinois. En ajoutant à ce chiffre, ceux qui sont arrivés hors des « structures organisées » (réfugiés entrés avec un visa de tourisme, en vertu du titre de regroupement familial...), on arrive à un effectif de près de 200 000 réfugiés. Les enquêtes de F. Ponchaud, F. Bonvin (1980) et de G. Condominas, R. Pottier (1982) évaluent entre 50 et 60 le pourcentage des réfugiés qui sont d'origine chinoise⁽³⁾. On peut dès lors évaluer le nombre de Chinois en provenance de l'Asie du Sud-Est à 100 000 personnes. En additionnant ce chiffre aux 20 000 présents en France avant 1975 et aux quelques dizaines de milliers arrivés depuis cette date de Chine, Hong-Kong, Macao, Taïwan et ailleurs (Malaisie, Singapour, Thaïlande...), nous avons une population supérieure à 150 000. La comparaison de cette estimation avec celles données par Taïwan : 220 000 (*Huagiao Jingji Nianjian*, 1982-1983) ; et la Chine populaire : 210 000 (*Renmin Ribao*, 1985) puis 150 000 (*Huagiao Hua-ren Lishi Yanjiu*, 1992), l'effectif de la population chinoise des années 80-90 comprend entre 150 000 et 200 000 personnes.

Dans les études du changement social, des sociologues (E. Durkheim, D. Reisman...) ont montré que la croissance démographique d'une collectivité constitue un facteur de progrès social, économique, culturel. Emile Durkheim constate que la densité démographique engendre non seulement une division du

travail social mais aussi « une stimulation » des relations sociales pouvant conduire à « un plus haut degré de culture »⁽⁴⁾. D'autres insistent sur les valeurs (T. Parsons, M. Weber), sur les idéologies (P. Ansart), les mouvements sociaux (A. Touraine), les élites (W. Mills) ou bien sur la corrélation des facteurs démographiques, économiques et culturels (G. Balandier), etc. Il est certain que depuis les années 20 jusqu'en 1975, la petite taille de la population chinoise de France ne favorisait pas le développement des quartiers chinois de Paris. Mais constituait-elle pour autant un handicap à l'essor des activités économiques chinoises ?

Sans écarter l'élément démographique, nous privilégierons dans notre approche le facteur économique. L'évolution des quartiers chinois est, d'une manière étroite, liée aux activités commerciales chinoises. Les marchands s'implantent dans des lieux où existe un marché qui peut favoriser l'épanouissement de leurs affaires. La croissance ou la détérioration des activités économiques entraînent la permanence ou le démantèlement des quartiers chinois. Quels phénomènes sociaux, économiques, culturels ont provoqué l'accroissement, l'affaiblissement ou l'effondrement des activités économiques et professionnelles chinoises dans les quartiers chinois. En inscrivant notre analyse sur une longue durée : à travers la genèse, le développement et l'issue de ces activités depuis l'origine de l'immigration chinoise en France, nous montrerons que l'évolution des quartiers chinois et les activités économiques chinoises sont deux phénomènes intimement imbriqués l'un dans l'autre.

ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DES QUARTIERS CHINOIS DEPUIS LE DÉBUT DU SIÈCLE

Le recensement de la population de 1911 a dénombré 283 ressortissants chinois en France. Cette micro-société chinoise était déjà très composite dans sa structure socio-économique et professionnelle. Elle comprenait des étudiants, des journalistes, des intellectuels anarchistes, quelques marchands d'objets chinois, deux ou trois restaurateurs, une poignée de pédicures, des ouvriers d'une usine de soie artificielle à Dieppe ainsi que d'une fabrique de soja à Colombes, des représentants diplomatiques de la Chine impériale, etc. Certaines de ces activités socio-professionnelles se sont pérennisées jusqu'à nos jours, d'autres ont disparu et de nouvelles se sont créées depuis cette époque. Celles que nous allons faire revivre appartiennent désormais à l'histoire économique des Chinois de Paris.

LES MARCHANDS D'OBJETS CHINOIS

La naissance des premières activités commerciales chinoises a pour origine l'engouement des Européens pour les produits de l'Extrême-Orient (bibelots, porcelaine, laques, meubles, étoffes...). La mode des « chinoiseries » naquit en Europe au XVII^e siècle grâce aux importations des compagnies des Indes hollandaise, anglaise, française... Arrivée en France sous le règne de Louis XVI, elle fit fureur au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, puis déclina dans la seconde partie de ce même siècle. Néanmoins, le goût pour les objets chinois n'avaient pas disparu dans le Paris de la Belle Époque lorsque des marchands shanghaiens vinrent à

Paris l'exploiter pour leur propre compte. Le premier magasin ouvrit ses portes en 1904, place de la Madeleine (VIII^e arrondissement), grâce à deux hommes d'affaires issus de riche famille chinoise : Lu Jia-Tu et Zhan Ren-Jie⁽⁵⁾.

Deux types d'établissements ont été créés à deux périodes et dans deux endroits distincts de Paris. Les premiers, une dizaine au total, s'étaient fixés entre 1904-1928 dans les quartiers de la Chaussée d'Antin, de la Madeleine et du Faubourg-Montmartre, au milieu d'une population de nouveaux riches que Philippe Ariès (1971 : 191) décrit comme « une population très caractéristique de petits bourgeois, très casaniers, sortant peu, collectionneurs de timbres-poste qui aiment flâner dans ce Paris, au milieu d'une forêt de maisons et de cours où ils ont grandi... ». Les commerces chinois proposèrent des produits de luxe (céramiques, meubles, laques, soieries...) à une clientèle aisée. Leur extension urbaine s'effectuait dans un mouvement spatial d'ouest en est, à l'intérieur des VIII^e et IX^e arrondissements, à partir des rues de Miromesnil, du Cirque, de la place de la Madeleine vers les rues Caumartin, Taitbout, Lepelletier, Chateaudun... Les recensements, dénombrèrent dans ces deux arrondissements, 29 Chinois en 1921 et 59 en 1926. Ils vécurent, en majorité, dans les quartiers de la Madeleine et du faubourg-Montmartre. Exceptés quelques Cantonais et Pékinois, l'origine géographique des marchands se trouve dans une zone limitrophe de deux provinces chinoises : le Zhejiang septentrional et le Jiangsu où l'on parle une langue commune : le dialecte Wu du nord. L'intercompréhension entre les locuteurs s'étend sur une aire linguistique formée par les villes de Hangzhou, Juzhou, Suzhou (Chao Y.-R., 1976 : 34-36). L'unité linguistique avait constitué un groupe de commerçants culturellement homogène. Avant de s'implanter en France, ils formaient déjà à Shanghai une élite commerçante rodée avec le système économique occidental.

Le deuxième type de commerces, une quinzaine environ s'étaient établis entre 1926-1940 dans un quartier populaire et cosmopolite du XII^e arrondissement, plus exactement dans les passages Brunoy et Raguinot (tout près de la Gare de Lyon), à l'exception de deux d'entre eux qui s'implantèrent dans deux rues voisines : Emile Gilbert et Hector Malot. Charles Archambault (1952), en s'appuyant sur une enquête orale effectuée auprès des milieux de ce quartier, rapporte que des travailleurs originaires de Qingtian, venus contribuer à l'effort de guerre en 14-18 (cf : LIVE Y.-S. 1991, b) échappèrent au contrôle à la gare de Lyon lors de leur rapatriement à la fin des hostilités. Ils s'installèrent ensuite non loin de leur lieu d'évasion et devinrent les fondateurs de ce quartier chinois dans lequel vécurent des étrangers de diverses nationalités (cf. plus loin : marchands ambulants). Les commerçants chinois du XII^e, par rapport à ceux des VIII^e et IX^e arrondissements, vendaient des articles de moindre qualité (perles artificielles, éventails, bracelets, poteries...) dont une partie était produite au Japon⁽⁶⁾ et approvisionnaient les colporteurs chinois du quartier de la gare de Lyon. D'origine sociale modeste, souvent anciens cultivateurs ou bien ouvriers ayant épargné en France mais provenant de la région de Wenzhou et Qingtian (zone sud-orientale de la province de Zhejiang), les entrepreneurs s'associèrent à plusieurs pour monter leur commerce. Ils tenaient des magasins de faible surface et faisaient du commerce de détail et de demi-gros.

Ces magasins disparurent peu avant la Seconde guerre mondiale, à la suite du mouvement de boycott international lancé en Chine à partir de 1935 sur les mar-

chandises japonaises. Les Chinois de Paris gagnés par le sentiment patriotique, après l'invasion par le Japon de leur pays, abandonnèrent la vente des produits nippons pour se recycler dans celle des articles de Paris (fils, boutons, élastiques...). Parallèlement la mode des « chinoiseries » était à cette époque sur le déclin. La conjoncture de ces événements associée avec l'arrivée de la Deuxième guerre mondiale et l'arrêt des communications entre l'Asie et l'Europe mirent un terme au commerce des objets chinois.

LES PÉDICURES

La seconde activité économique des Chinois est le soin des pieds. La légende veut que dans les années 1910, la fille d'un riche marchand belge reçut des traitements chez des pédicures chinois après avoir beaucoup marché en voyageant avec son père en Chine. Ravie de ces soins, elle prit l'initiative, une fois de retour en France, de faire venir des pédicures par l'intermédiaire de la Légation de Chine à Paris. C'est ainsi que le premier salon de pédicurie⁽⁷⁾ chinoise s'établit rue de la Paix, sous l'enseigne de « *Péking Konze* » (Société « Pékin ») peu avant la Première guerre mondiale. Dans les années 1920, des anciens travailleurs chinois recrutés durant la Grande guerre s'initient à cette profession qui eut très vite du succès. La mode des petits pieds aurait poussé les Parisiennes à aller consulter régulièrement des pédicures chinois. La rumeur voulut que les traitements appliqués sur la plante des pieds permirent aux femmes de conserver des petits pieds. La réalité fut que le port des chaussures pointues et serrées était très en vogue à cette époque, et cette fantaisie exposa les pieds à toutes sortes de rumeurs.

Les salons de pédicure se multiplièrent ainsi entre 1920-1940 pour atteindre le nombre d'une vingtaine d'établissements. Les premiers furent localisés entre les I^{er} et II^e arrondissements (Opéra, Faubourg Saint-Honoré), dans les quartiers des pédicures et de la podologie, avant de se répandre, entre 1920-1940, vers les VIII^e, IX^e et X^e arrondissements (avenue des Champs-Élysées, rues de l'Arcade, Pasquier, Caumartin, faubourg Saint-Denis...). Après-guerre, leurs effectifs baissèrent pour se stabiliser autour d'une dizaine entre 1947-1971. Quelques établissements se dispersèrent dans divers arrondissements : XVI^e, XVII^e, XIX^e. Aujourd'hui, on les compte sur les doigts d'une main.

Les causes de cette diminution proviennent de la réforme instituée au lendemain de la dernière guerre dans l'exercice de cette profession. Depuis 1946, celle-ci ne peut être pratiquée que par des personnes de nationalité française, titulaires d'un diplôme d'État. Cette réforme ne concernait pas les Chinois qui s'étaient déjà établis avant guerre. Enfin, la fin de la mode des chaussures pointues et du fantasme des petits pieds contribua au déclin de cette activité.

La majorité des pédicures était originaires des provinces septentrionales de la Chine (Hebei, Shandong). Néanmoins, d'autres Chinois des provinces méridionales (Hubei, Zhejiang, Guangdong) avaient, selon les cas, exercé ce métier pendant une année ou deux. Dans l'ensemble, ce sont des Chinois du Nord qui dominèrent ce secteur dont certains enfants avaient repris l'entreprise paternelle après la dernière guerre.

Du fait de son implantation dans les quartiers de la finance et du grand commerce, la pédicurie chinoise n'atteint pas les milieux populaires. La clientèle était, en majorité, composée de personnes des classes moyenne et supérieure. Dans la période de l'entre-deux-guerres, les pédicures soignaient uniquement les membres de la haute société. Aujourd'hui, les salariés du tertiaire représentent une proportion non-négligeable des patients. Mais les Chinois continuent à soigner les pieds des « têtes » du monde de la politique, de la chanson, de la littérature et du cinéma.

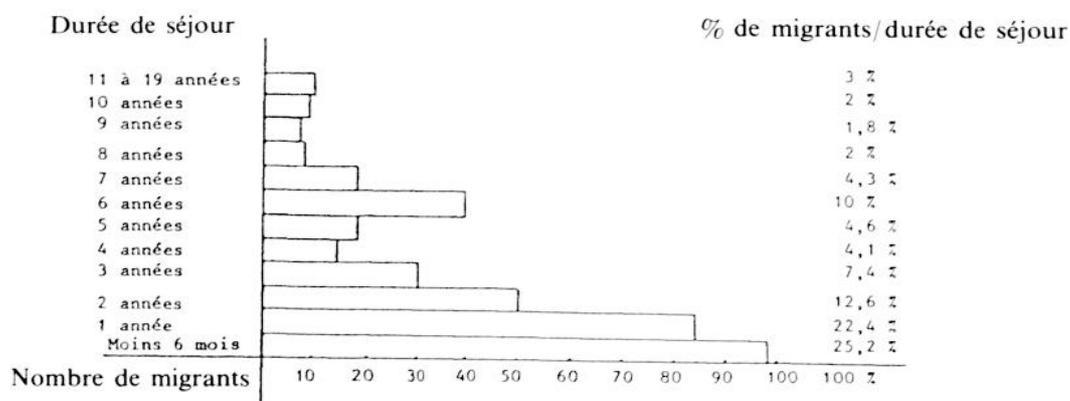
LES MARCHANDS AMBULANTS

Les activités économiques chinoises de l'entre-deux-guerres étaient, d'autre part, caractérisées par le commerce ambulants. Les migrants des années 25-35 originaires de la province du Zhejiang (villes de Wenzhou et Qingtian) ainsi que les ouvriers touchés par les licenciements de l'industrie automobile de la décennie 30 (Live Y.-S., 1990, b) pratiquèrent ce métier. Le colportage des marchandises représentait pour les premiers un mode d'insertion socio-économique dans le pays d'accueil, et pour les seconds une alternative à leur chômage provoqué par la conjoncture dépressive de l'économie française des années 1930. En effet, l'ensemble du secteur secondaire dans lequel fut employé la population chinoise diminuait de 44,7 % de 1926 à 1936 tandis que le secteur tertiaire ne cessait de s'accroître pendant la même période : 25,8 % en 1926 ; 39,2 % en 1931 et 59,2 % en 1936⁽⁸⁾. En valeur absolue, le recensement de 1926 avait dénombré 38 colporteurs chinois, 423 en 1931 et 565 en 1936.

Le quartier de la Gare de Lyon (XII^e arrondissement) fut le principal point de regroupement des marchands. La grande majorité d'entre eux (75,6 %) habitèrent dans des petits hôtels meublés des passages Raguinot et Brunoy et de la rue de Châlon, localisés dans la partie sud d'un périmètre urbain appelé quartier chinois. En réalité, vivaient dans ce quartier des Français originaires de la Bourgogne, de la Bretagne, de l'Auvergne..., et une population étrangère composée d'Italiens, d'Algériens, de Russes, de Polonais, de Lituanais, de Roumains, etc. A partir des listes nominatives des recensements de l'entre-deux-guerres (entreposées aux Archives de Paris), nous avons relevé dans les passages Raguinot et Brunoy, 53 Chinois en 1926, 220 en 1931 et 145 en 1936. Les quatre nationalités les plus importantes furent les Français (respectivement : 1 104, 978, 822), les Italiens (231, 235, 51), les Chinois, et les Algériens (70, 79, 140). Ainsi, ce quartier cosmopolite n'était chinois que par son nom.

Sur les 720 marchands ambulants que nous avons recensés et qui s'étaient inscrits au Registre du Commerce entre 1920-1950⁽⁹⁾, onze seulement n'avaient pas déclaré leur date de naissance. En adoptant comme année de référence 1934 (1930-1934 : moments de la plus forte immigration chinoise de l'entre-deux-guerres), on constate que 80,6 % des colporteurs avaient entre 20-39 ans, près de la moitié d'entre-eux (47,2 %) avaient commencé à exercer entre six mois (25,2 %) et une année (22,4 %) de séjour, voire au plus deux années (12,6 %). (Cf. graphique ci-dessous). Quant à leur situation matrimoniale, 54,5 % étaient célibataires ; 42,5 % mariés, seulement 2 divorcés, 19 n'avaient pas mentionné leur statut familial. Ces données statistiques traduisent le statut social et la condition de vie d'une

partie des Chinois des années de crise économique de l'entre-deux-guerres. Devant l'urgence de la situation, ils n'avaient d'autre issue que de se lancer dans le colportage des marchandises pour se soustraire de la précarité sociale.



Durée de séjour des migrants avant la pratique du colportage

Dans la pratique quotidienne de leur métier et, à l'exemple des colporteurs français de jadis, les Chinois suscitaient à la fois la suspicion et la curiosité auprès des populations locales. L'image négative des colporteurs d'antan, assortie de préjugés à leur égard, persistait dans la mémoire populaire. Le Chinois devait surmonter non seulement le mur de la langue mais aussi son aspect physique. Lorsqu'il lui arrivait de colporter dans des villages reculés, des foules entières se déplaçaient pour venir le voir : elles n'avaient jamais rencontré de chinois. Pour travailler, il partait avec sa valise remplie de marchandises (bibelots chinois, articles de Paris) sur les routes de France ou bien s'installait dans les marchés pour vendre ses produits. De ce fait, il contribua à diffuser les « curiosités » chinoises en province, jusque-là réservées à Paris et sa banlieue. Cette activité disparut à la veille de la Deuxième guerre mondiale en même temps que les commerces d'objets chinois dont nous avons évoqué les causes plus haut. Après 1945, les Chinois de la Gare de Lyon se déplacèrent vers le quartier des Arts-et-Métiers (III^e arrondissement) pour se reconvertir dans le métier de maroquinier.

LES MAROQUINIERS

La fabrication et la vente des articles de maroquinerie sont monopolisées par les Chinois Wenzhou et Qingtian.

Deux versions circulent sur les origines de leur reconversion dans cette activité économique. La première relate que des Chinois établis dans les années 30 dans le quartier des Arts-et-Métiers avaient appris la profession de maroquinier auprès des artisans juifs polonais et hongrois du Marais. La déportation de ces derniers vers l'Allemagne, au cours de la dernière guerre, laissa libre un créneau économique que les Chinois occupèrent par la suite. La seconde version relate l'origine de l'apprentissage en Russie. Des chinois du Zhejiang, ayant immigré à Moscou à la fin du siècle dernier (Mac Nair H.-J., 1924 : 45) s'initiaient au travail du cuir chez des peaussiers russes. La Révolution d'Octobre les poussa à quitter la capitale de Russie. Certains parmi eux vinrent à Paris rejoindre la petite communauté chinoise de la Gare de Lyon. Dans les années 20-30, quelques-uns reprirent alors ce métier.

Le quartier dans lequel les maroquiniers chinois se sont installés est circonscrit par les rues Au Maire, Des Gravilliers, Chapon, et celles Du Temple et Beaubourg qui forment le noyau initial du quartier chinois. Il s'étend tout le long de la rue Du Temple et à ses rues adjacentes (Saint-Merri, Blancs-Manteaux, Francs-Bourgeois...). La population chinoise (quartiers administratifs des Arts et Métiers et du Temple, 3^e et 4^e arrondissements) est difficile à chiffrer en raison des fluctuations incessantes d'arrivées et de départs et une proportion de migrants sans titre de séjour. Elle comprend, selon toute vraisemblance, deux à trois mille personnes.

Les premiers Chinois à s'être installés dans le III^e arrondissement remontent aux années 1920. Ils étaient douze au recensement de 1926. Charles Archambault, déjà cité, estime qu'au début des années 1950, leur nombre se situe entre 150 et 200 individus composés d'une majorité de Wenzhou (9/10) et d'une minorité de Qingtian (1/10). Comme la plupart des immigrants, les Chinois se sont fixés dans des quartiers où l'on rencontre de fortes densités de populations étrangères. En 1921, celles-ci comprennent (5,8 % de la population totale du III^e arrondissement) des Suisses, des Allemands, des Russes, des Hongrois, des Polonais... Leur nombre diminue dans des proportions très marquées dans les années 1930 en raison de la crise économique. Après-guerre, elles sont remplacées par des migrants du pourtour méditerranéen (Espagnols, Portugais, Maghrébins...). En 1968, les Espagnols (3,9 % de la population étrangère) et les Algériens (3,2 %) constituent les deux nationalités les plus importantes numériquement. En 1982, les Algériens (3,4 %) ont supplanté les Espagnols (2,2 %) tandis que d'autres nationalités ont fait leur apparition : Portugais (2,3 %), Tunisiens (1,8 %), etc.⁽¹⁰⁾. De 1900 à 1960, le quartier chinois était enclavé dans l'îlot le plus insalubre de Paris⁽¹¹⁾ : habitat vétuste, installation sanitaire insuffisante, logements de petite taille. La rénovation urbaine du Marais lancée par A. Malraux dans les années 1960 n'a pas, semble-t-il, touché le III^e arrondissement (G. Godard, M. Castels et al. 1973 : 35), et par conséquent le quartier des Arts-et-Métiers. L'absence de rénovation n'a pas ainsi abouti à la dispersion du quartier chinois. Lorsque la réhabilitation du Marais atteint enfin ce secteur dans les années 1980, des Chinois de l'ancienne immigration s'y sont déjà solidement établis en devenant propriétaires de leur atelier ou de leur logement.

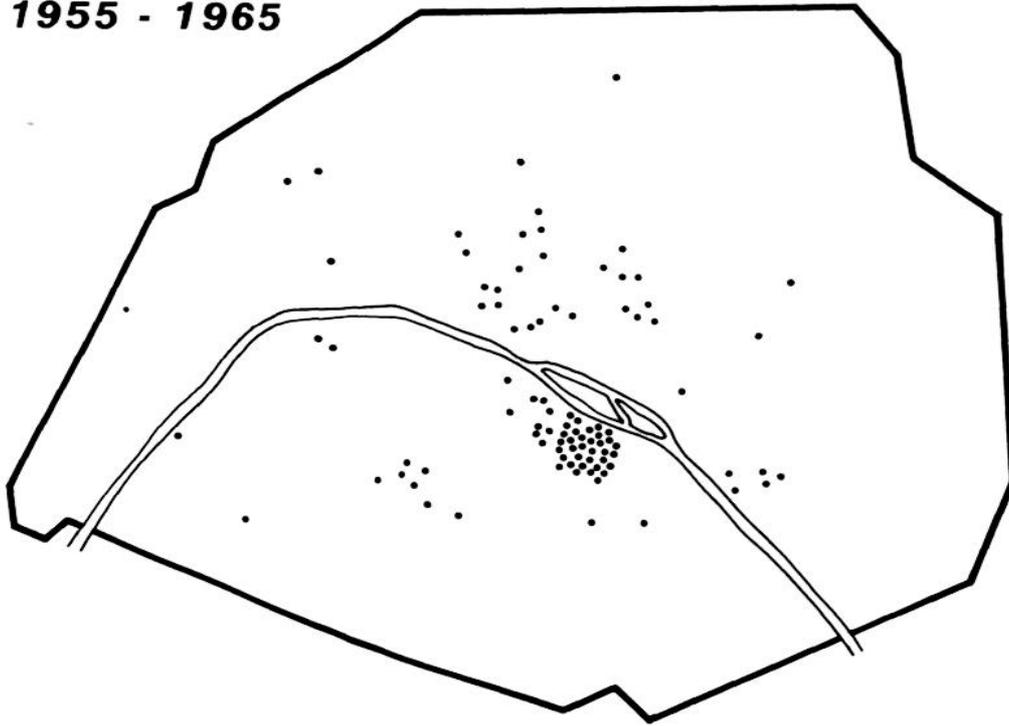
Le premier essor de la maroquinerie remonte aux années 1950, conséquences du déplacement des Chinois du quartier de la gare de Lyon vers le quartier des Arts-et-Métiers. Le vide économique laissé par les Juifs a favorisé son implantation. A partir du *fichier du Registre ancien du Commerce, des Annuaire du Commerce Didot-Bottin* et de l'*Annuaire National Officiel de l'Artisanat Français*, nous avons procédé à des recoupements de différentes sources et avons pu dénombrer 37 entreprises chinoises de maroquinerie (2 fabricants-grossistes et 15 détaillants) entre 1946-1955 ; 54 (35 fabricants-grossistes et 19 détaillants) entre 1966-1975. En 1985, elles sont plus d'une centaine (Ma Mung E., Simon G., 1990 : 103). Les fabricants-grossistes sont, à toute époque, plus nombreux que les détaillants. Il est évident que les données chiffrées ci-dessus ne représentent pas la totalité exacte des établissements, mais nous donnent néanmoins un ordre de grandeur de l'évolution des activités économiques de la maroquinerie et une idée de leur croissance (cf. fig. 1). Celle-ci a toujours connu un mouvement ascendant qui s'est renforcé après la mort de Mao-Zedong (1976) et depuis l'ouverture de la Chine dans les années 80. L'expansion de ce secteur est en rapport avec les flux migratoires chinois.

tifs : baisse des tarifs horaires, augmentation des heures de travail, baisse des prix de vente... Cette dernière vague d'immigration a favorisé la diversification des activités économiques et professionnelles des Chinois du III^e arrondissement par la multiplication des restaurants, l'implantation des commerces d'alimentation, des magasins de bijoux de fantaisie, des boutiques de location de cassettes-vidéo, etc. Mais le travail du cuir (ou simili-cuir) demeure la principale activité du quartier des Arts-et-Métiers et un des moyens d'insertion socio-économique dans la société française pour une grande proportion de nouveaux venus.

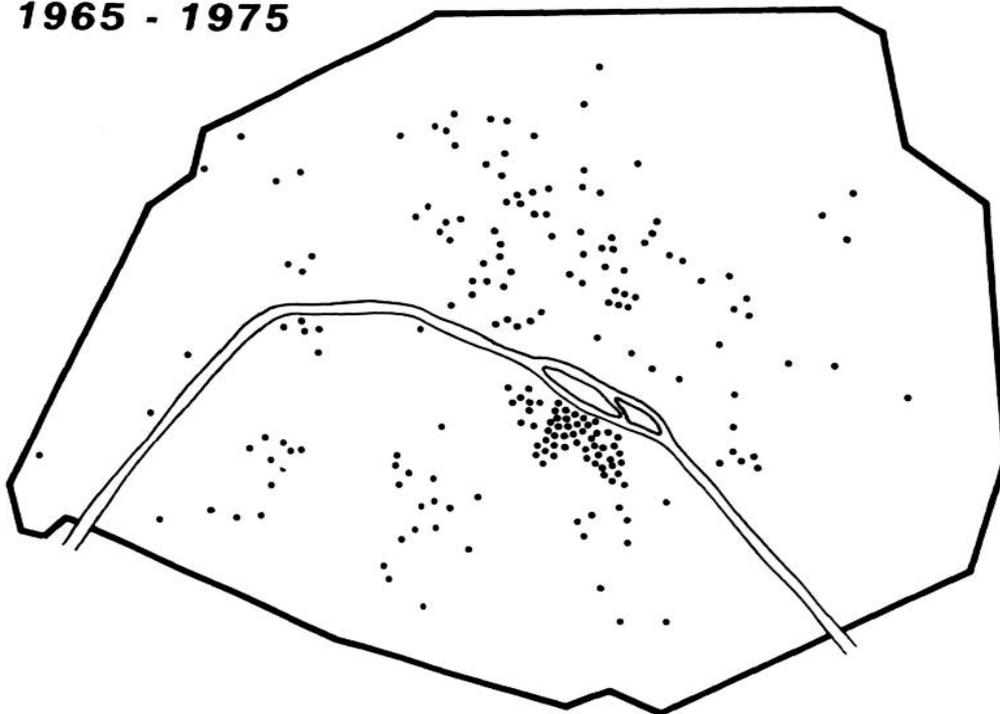
LA RESTAURATION

Les premiers restaurants chinois furent ouverts à Paris avant la Première guerre mondiale : le premier, rue Royer-Collard, tout près du Panthéon (V^e arrondissement) et le second au boulevard du Montparnasse (VI^e arrondissement). Entre 1920-1940, il s'est créé une quarantaine d'établissements dont, au moins une quinzaine était encore en activité peu avant la Seconde guerre. Les deux tiers se fixèrent au Quartier Latin, quelques-uns dans les II^e et VIII^e arrondissements (quartiers des commerces d'objets et des pédicures chinois), ou bien à proximité de la Gare de Lyon (quartier des colporteurs) dans le XII^e arrondissement. Il apparaît ainsi que les restaurants chinois de l'entre-deux-guerres furent localisés dans des secteurs où l'on rencontrait des concentrations chinoises. La clientèle comprenait des Chinois, des Asiatiques (Japonais, Siamois, Birmans...) et Européens qui avaient voyagé ou vécu en Asie. La cuisine chinoise était, à cette époque, inconnue du public parisien. Sa popularité n'apparut qu'après la Seconde guerre mondiale. Ce n'est qu'à la fin des années 50-début 60, suite à l'arrivée des Sino-Vietnamiens après la décolonisation de l'Indochine (1954) que la restauration chinoise connut son premier essor. En raison d'une infrastructure chinoise existante, les nouveaux venus « prirent d'assaut » le Quartier Latin. Le cadre bâti avantageait cette implantation. Le secteur de la Sorbonne et de Saint-Victor comportait encore jusqu'aux années 60 des îlots insalubres⁽¹²⁾ : loyers modérés, fonds de commerce bon marché... Les établissements de cette période portaient des noms d'enseignes qui rappelaient davantage l'Asie-du-Sud-Est que la Chine : New Asia, Est-Asie, le Mékong, Tong-Ya (Asie)... En quelques années, la capacité d'accueil commercial du Quartier Latin fut saturée (période 1955-1965). A partir de ce moment-là, les restaurants chinois se répandirent en nombre vers d'autres arrondissements de Paris, dans les quartiers de la finance et du grand commerce comme la Bourse, l'Opéra, Saint-Lazare... (I^e, II^e, VIII^e arrondissements) ou bien dans les quartiers populaires tels que Charonne, Bastille ou bien Pernety, Gaité, Convention (XI^e, XIV^e, XV^e arrondissements). Quelques établissements partirent s'installer dans les VII^e, XVI^e et XVII^e arrondissements. Tous les arrondissements furent dès lors touchés par cette expansion commerciale (période 1965-1975) (cf. fig. 2). La venue des réfugiés d'origine chinoise du sud-est-asiatique multiplia, en quantité, les restaurants dans la capitale. Dans Paris intra-muros, une enquête du ministère de l'Intérieur estime à 97 le nombre de restaurants chinois en 1960, 187 en 1970 et 270 en 1977 sur une totalité de 709 restaurants asiatiques (dont 400 vietnamiens)⁽¹³⁾. En 1990, le *Guide de la communauté chinoise* (1991) a recensé plus de 700 établissements (728 exactement) à Paris et presque autant en banlieue, soit un total de 1 400 restaurants en Ile-de-France.

1955 - 1965



1965 - 1975



Sources : Registre (ancien) du Commerce
Annuaire du Commerce Didot-Bottin

Figure 2 : Implantation des restaurants chinois à Paris.

Il existe trois catégories de restaurants chinois :

--- les gargottes communautaires des années 20-40 furent conçues dans des locaux de faible surface. Elles étaient localisées principalement au Quartier Latin et à Billancourt. Les propriétaires étaient des anciens ouvriers venus en France durant la grande guerre. A force d'économie et en s'associant à plusieurs, ils réussirent à fonder leur commerce. Ils proposèrent à leur clientèle une cuisine vaguement chinoise. Les ingrédients furent rares et les cuisiniers professionnels n'existaient pas à cette époque. Étudiants et ouvriers formaient la majorité des clients,

--- les restaurants dits populaires des années 60-70 n'ont pas aujourd'hui totalement disparu. Implantés dans divers quartiers (Gare de Lyon, Quartier Latin, Grands boulevards...), ils étaient de dimension économique familiale. Les parents s'affairaient à la cuisine et à la caisse, les enfants prenaient les commandes et servaient dans la salle. La plupart des propriétaires étaient des anciens rapatriés d'Indochine (1954) qui se reconvertirent dans ce métier une fois arrivés en France. Ces restaurants étaient souvent fréquentés par des étrangers dont les habitudes culinaires se rapprochaient de celles des Chinois. La modicité des prix attiraient également une clientèle de jeunes et d'étudiants. La cuisine, de qualité moyenne, sacrifiait au goût occidental,

--- les restaurants gastronomiques sont rares mais ont toujours existé. Les deux les plus célèbres des années 20-40 furent installés au Quartier Latin : le *Chung Fat-Lung* (1920-1939) rue des Carmes, et le *Wan Hua* (1921-1940) rue de l'École de Médecine. Le cadre et la clientèle annonçaient la qualité des lieux : mobilier en bois laqué, vaisselle en porcelaine, couverts en argenterie. Les habitués étaient des marchands fortunés, des enseignants japonais ou de la petite noblesse siamoise, birmane ou vietnamienne, des diplomates et des riches américains, anglais, etc. Après-guerre, les premiers à figurer dans les guides gastronomiques (Michelin, Gault et Millau) sont au nombre de trois en 1949, et sept en 1979. La plupart de ces restaurants sont établis entre les VIII^e et XVI^e arrondissements, et sont tenus par des anciens propriétaires des restaurants populaires qui ont su améliorer le cadre, le décor et la cuisine de leur établissement en s'installant dans des quartiers chics. On y trouve les quatre grandes spécialités régionales chinoises : cantonaise, shanghaienne, pékinoise, sichuannaise. Les membres des professions libérales et les célébrités du monde artistique, médiatique, sportif... constituent leur principale clientèle.

LES ÉBÉNISTES

L'ébénisterie chinoise est la dernière activité qui soit aujourd'hui suffisamment ancienne pour faire partie de l'histoire économique des Chinois de Paris. Les origines de cette profession remonte aux années 30. Des anciens étudiants boursiers du gouvernement chinois se retrouvèrent un jour couper de leurs subsides à cause de la guerre civile qui sévissait en Chine. Ils furent ainsi contraints de trouver du travail auprès des laqueurs indochinois qui restauraient les meubles mais ne les fabriquaient pas. Plus tard, les Chinois se mirent à fabriquer puis à vendre des meubles relativement faciles à monter : tables basses, tables de chevet, petites commodes, etc.

La Seconde guerre mondiale favorisa le décollage économique de cette activité. Les voies de communication étant interrompues entre l'Europe et l'Asie, les marchands européens ne pouvaient plus continuer l'importation des produits de l'Extrême-Orient. Ce « blocus » commercial engendra une demande de plus en plus croissante des meubles chinois sur le marché français. C'est ce qui permit à ce secteur de s'établir dès le lendemain de l'après-guerre. Dans le courant des années 60, la première génération d'artisans fut rejointe par des migrants venus de Hong-Kong et de Macao qui fuyèrent les incertitudes que la Révolution culturelle faisait peser sur les deux colonies européennes. Les nouveaux venus n'étaient pas des ébénistes de métier et, comme tant d'autres, se formeront sur place. Les années 80 furent caractérisées par l'arrivée des Chinois de l'Asie du Sud-Est dans cette profession ainsi que celle des Chinois de la province du Zhejiang.

Les artisans et les commerçants chinois se sont, de tout temps, implantés dans les XI^e et XII^e arrondissements (rue du faubourg Saint-Antoine, rue Saint-Nicolas, rue de Charonne, rue de Lappe...), dans le quartier du « Faubourg » appelé le « temple du meuble en France » et connu comme la plus grande avenue du meuble en Europe. Leur présence ne forme pas un quartier chinois, en ce sens qu'il existe peu de magasins chinois de meubles laqués. La fabrication et la vente se pratiquent dans les ateliers qui sont souvent installés dans des arrières-cours d'immeubles vétustes, en haut des escaliers pouilleux. Seule une plaque ou une enseigne à l'entrée indique leur existence. En 1963, une étude sur le quartier du faubourg Saint-Antoine révèle que 45 % des maisons sont édifiées entre 1871 et 1914 et moins de 8,6 % le sont entre 1914 et 1962 contre 14 % pour l'ensemble de Paris⁽¹⁴⁾.

L'essor de l'ébénisterie chinoise est à mettre en relation avec l'évolution économique de la France depuis la dernière guerre. Le succès commercial de cette activité se situe entre 1960 et 1980 : période de croissance économique française. C'est au cours de ces deux décennies que la vente des meubles chinois s'est répandue vers les classes moyennes. Le mobilier laqué est devenu peu à peu un objet de consommation courante. Au tournant des années 1970, le marché s'est étendu vers la province et les pays européens. Les années 60-80 représentent la période prospère du commerce de meubles chinois. Antérieurement à cette période, les artisans réalisaient des copies d'ancien de bonne qualité. Ces produits furent écoulés dans les magasins de meubles des beaux quartiers ou chez les antiquaires. Le marché était occupé par les marchands d'antiquité, les amateurs d'œuvre d'art et par une clientèle bourgeoise. Depuis la politique de rigueur salariale (1982), on assiste à une baisse de la production et de la consommation du mobilier chinois. De plus, la pratique d'une concurrence sévère entre fabricants a généré deux conséquences : la dégradation du produit ouvré et la détérioration du marché. La tactique commerciale des nouveaux artisans est fondée sur la rapidité de la fabrication. Il y a dès lors négligence dans les tâches, qui se manifeste dans le décor, la finition, l'assemblage et le langage des meubles. Le style traditionnel est abandonné au profit d'une parodie de mauvais goût. Le mobilier chinois en tant qu'objet d'art disparaît ainsi progressivement du marché parisien. Devant de telles pratiques, c'est l'ensemble de l'ébénisterie chinoise qui risque de s'autodétruire dans un proche avenir d'autant plus que, contrairement aux meubles vendus dans le « Faubourg », les meubles chinois continuent à être fabriqués dans le quartier. L'évolution de cette profession dépend ainsi à la fois de la conjoncture économique de la France et du comportement des fabricants.

COUP D'ŒIL SUR LES ACTIVITÉS DES ANNÉES 80

La plupart de ces activités continuent à exister sous leurs formes anciennes ou sous des formes renouvelées.

Depuis 1975, l'immigration chinoise originaire de l'Asie du Sud-Est a contribué à la diversification des activités économiques et professionnelles des Chinois de Paris. Des entrepreneurs ont investi dans des branches jusque-là inconnues : confection, hôtellerie, immobilier, imprimerie, bijouterie, pâtisserie, coiffure, coordonnerie, boucherie, agence de voyages, sociétés boursières, etc. Des grandes entreprises commerciales se sont créées : *Tang Frères*, *Paris-Store*, le *Centre Commercial Chinois* sont les trois importantes sociétés de distribution des produits alimentaires. Elles importent et vendent des marchandises venues d'Asie (Chine, Taïwan, Singapour, Hong-Kong, Thaïlande, Malaisie, etc.). Elles disposent d'un matériel de gestion et d'organisation des plus performants (informatisation de l'administration, liaison par ondes hertziennes des véhicules utilitaires, communication par talkies-walkies...) et brassent des millions de chiffres d'affaires par an. La société *Tang Frères* par exemple connaît une croissance de 25 à 30 % par an. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 172 millions de francs en 1984 ; 226 en 1985 ; 274 en 1986 ; 420 en 1988 et 457 en 1989⁽¹⁵⁾. Néanmoins, les activités économiques et professionnelles des Chinois de France ne se limitent pas qu'aux secteurs de service et du commerce d'alimentation. D'autres Chinois travaillent dans des secteurs variés tels que l'informatique, la médecine, le para-médical, la presse, les métiers artistiques, etc. Les communautés chinoises des années 1990 sont intégrées dans des branches très diverses de l'économie française.

CONCLUSION

A travers l'inventaire des principales activités économiques et professionnelles des Chinois de Paris, on constate que ces derniers ont exercé des métiers indépendants en établissant des entreprises artisanales, des sociétés de service et de distribution. Les produits commercialisés proviennent, en grande partie, de leur pays d'origine. Les marchands ont importé et/ou vendu des biens de leur environnement socio-culturel.

La création d'entreprise chez les Chinois est un phénomène ancien. Elle remonte aux premiers moments de leur immigration en France. Elle n'est pas toujours liée à une tradition marchande. La plupart des artisans et des commerçants n'ont appris leur profession qu'en France (pédicure, colportage, restauration, maroquinerie, ébénisterie...). Elle représente pour les migrants une alternative pour échapper à leur condition sociale. Devant la précarité sociale et l'absence de qualification, se mettre à son compte reste, pour eux, un mode d'insertion socio-économique le plus favorable dans la société française.

L'évolution des activités commerciales est conditionnée par des facteurs exogènes et endogènes de l'organisation économique chinoise. Dans l'entre-deux-guerres, le commerce des objets asiatiques, la pédicurie et le colportage des marchandises furent soumis aux effets de la mode exotique. Une fois cet engouement

dissipé, ces professions déclinèrent ou disparurent de la vie économique des Chinois.

Parallèlement, les quartiers dans lesquels se sont implantées ces activités se désagrégèrent et s'effacèrent du paysage urbain parisien après-guerre : quartiers du faubourg Saint-Honoré, de la Madeleine (commerces d'objets chinois, pédicures), quartier de la Gare de Lyon. Le développement de la restauration, de la maroquinerie et de l'ébénisterie depuis 1945 n'est pas seulement dû aux flux migratoires mais aussi et surtout aux consommateurs constitués par une grande majorité de Français. Même si le nombre d'établissements augmente au gré des vagues d'immigration chinoise, l'essor économique de ces activités est placé sous l'emprise socio-culturelle et économique de la société française. Le commerce pratiqué n'est pas orienté en direction des Chinois mais dirigé vers la population autochtone. Ainsi des années 1920 jusqu'en 1975, la faible densité de la population chinoise n'est pas un handicap à l'extension des activités économiques et professionnelles des Chinois, et par voie de conséquence au maintien des quartiers chinois. Les quartiers de l'entre-deux-guerres et leurs activités commerciales auraient pu se perpétuer si le marché n'était pas éteint, à l'exemple de ceux de l'après-guerre qui se sont conservés jusqu'à aujourd'hui. Seul l'essor des activités créées après 1975 par les Chinois de l'Asie du sud-est est généré par la croissance de la population chinoise et asiatique en général. La densité démographique est depuis cette date devenu un facteur de l'expansion géographique et économique des activités chinoises. Elle a favorisé la multiplication des entreprises commerciales et la diversification des secteurs économiques dont la clientèle est majoritairement chinoise ou asiatique. Dès lors, les nouvelles concentrations économico-urbaines chinoises nées dans les années 1980 vont-elles persister ou décliner dans les décennies à venir, à présent qu'elles réunissent les éléments démographiques, économiques et politiques (associations) pouvant engendrer « un plus haut degré de culture » (E. Durkheim) ?

La sociologie prévisionnelle étant une science complexe à manier, il n'est pas simple de répondre à cette question. Tout au moins, en apparence, les quartiers chinois d'aujourd'hui vont se perpétuer dans les prochaines années mais pourraient se désintégrer à la prochaine génération si l'on en croit les résultats d'une des questions de l'enquête effectuée dans le cadre de notre thèse (Live Y.-S., 1991, a : 571-574). A la question « *Avez-vous l'intention de changer de quartier plus tard ?* », 52,7 % des Chinois ne désirent pas quitter leur quartier. Ce sont les sujets âgés de plus de 30 ans, nés en Asie du Sud-Est et les plus (culturellement) sinisés qui manifestent cette intention. Cette volonté d'enracinement s'explique par des motifs économiques et professionnels. Elle se présente, en premier lieu, parmi les artisans et les petits commerçants suivis des membres des professions libérales, des employés et des inactifs. Les jeunes de moins de 30 ans, les étudiants et les ouvriers expriment le désir contraire (29,3 %). A long terme, cet indice nous permet de se placer dans l'hypothèse qu'un tarissement des flux migratoires peut entraîner la désaffection des quartiers chinois et de leurs organisations économiques et culturelles. Mais d'ici la fin du second millénaire, des événements mondiaux vont se produire et qui peuvent démentir cette hypothèse. L'ouverture des frontières européennes au 1^{er} janvier 1993, la rétrocession de Hong-Kong (1997) et de Macao (1999) à la Chine entraînent déjà des mouvements de populations de ces deux colonies européennes vers la diaspora chinoise. Le gouvernement anglais projette

d'accueillir sur son territoire 200 000 Chinois de Hong-Kong, et à Macao 100 000 personnes possèdent la nationalité portugaise⁽¹⁶⁾. Dans cette perspective, les quartiers chinois de France et des pays d'Europe se développeront au cours des prochaines décennies. Leur devenir se situerait par conséquent dans cette hypothèse.

Notes et références bibliographiques

* Cet article reprend des éléments d'une thèse de doctorat de sociologie : cf. Live Y.-S., 1991, a.

(1) Recensements de la population de 1926, 1931, 1936.

(2) *Journal Officiel*, 12 avril 1938, p. 1174.

(3) Pour un examen des critères de définition d'un Chinois d'outre-mer : cf. Live Y.-S., 1991, a, p. 13-16.

(4) DURKHEIM (E.), *De la division du travail social*, Paris, PUF, 11^e édition, 1986, p. 327-330.

(5) Zhang Ren-Jie finançait également l'organe du groupe des anarchistes chinois de Paris des années 1910. Cf. l'article consacré à l'historique de la presse chinoise imprimée en France (1907-1989) : Live Y.-S., 1990, a.

(6) Selon Charles Archaimbault (1952), une quantité de bibelots « chinois » vendus à Paris étaient des produits made in Japan.

(7) Le dictionnaire *Le Petit Robert* donne la définition du mot *pédicurie* : technique, soins du pédicure.

(8) Recensements 1926, 1931, 1936.

(9) Nous avons dépouillé le fichier du registre ancien du commerce pour étudier l'âge, le statut matrimonial et social de 720 commerçants ambulants chinois dont la grande majorité vécut dans le quartier de la Gare de Lyon.

(10) Recensements de 1968 et 1982.

(11) Cf. Louis Lacroix, « Les îlots insalubres de Paris », *Urbanisme*, septembre-octobre 1932.

(12) « A Paris, l'îlot n° 3, quelques rues entre la Seine et le boulevard Saint-Germain », in *Sauvons les quartiers historiques*, ETP, 1963, Palais CNIT ; « Valette, îlot insalubre », *Réalités cinquième*, n° 23, juillet 1967.

(13) *Journal Officiel*, Sénat, 31 janvier 1978, p. 112-113.

(14) « Le faubourg Saint-Antoine et l'industrie parisienne du meuble », in *La conjoncture économique dans le département de la Seine*, Paris, imprimerie municipale, 4^e trimestre, 1963, p. 650-651.

(15) *Le nouvel économiste* : 1984, 1985, 1986, 1988, 1989.

(16) *The nationality question in Hong-Kong : a Matter of Honour*, Londres, Joint Council for the Welfare of Immigrants, 1989.

- ANSART (P.), 1977. *Idéologies, conflits et pouvoirs*, Paris, P.U.F.
- ARCHAIMBAULT (Ch.), 1952. « En marge du quartier chinois de Paris », *Bulletin Soc. Études Indochinoises*, 28, n° 3, 3^e trimestre.
- ARIES (Ph.), 1971. *Histoire des populations françaises*, Paris, Seuil.
- BALANDIER (G.), 1982. *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, 4^e édition, Paris, P.U.F.
- CHAO (Y.-R.), 1976. « Contrasting aspects of the wu dialects », *Aspects of Chinese Sociolinguistics*, Stanford U.-P.
- Chinese Yearbook (The), 1938-1939. Shanghai, *The Commercial Press*, p. 1249.
- CONDOMINAS (G.), POTTIER (R.), 1982. *Les réfugiés originaires de l'Asie du Sud-Est*, Paris, La documentation française.
- DEBRÉ (F.), 1976. *La diaspora chinoise*, Paris, Olivier Orban, p. 283.
- Guide de la communauté chinoise en France*, 1991, Paris, Éditions Les Cent-Fleurs.
- DURKHEIM (E.), 1986. *De la division du travail social*, 11^e édition, Paris, P.U.F.
- GUILLOIN (M.), TABOADA-LEONETTI (I.), 1986. *Le triangle de Choisy*, Paris, Ciemi/L'Harmattan.
- GODARD (F.), CASTELS (M.), DELAYRE (H.) et Al., 1973. *La rénovation urbaine à Paris*, Paris, La Haye, Mouton.
- HUAQIAO HUAREN LISHI YANJIU, 1992. (Études sur l'histoire des Chinois d'Outre-Mer), Beijing, n° 1, p. 65.
- HUAQIAOJINGJI NIANJIAN 1982-1983. (Annuaire économique des Chinois d'Outre-Mer), Taipei, p. 480-489.
- LEE (R.-H.), « The decline of Chinatowns in the United States », *The American Journal of Sociology*, vol. 54, march, p. 422-432.
- LIVE (Y.-S.), 1990, a, « Du quartier latin à Billancourt : une école de la politique », in *Presse et mémoire*, Éditions ouvrières/Génériques, Paris.
- LIVE (Y.-S.), 1990, b, « L'immigration chinoise à Boulogne-Billancourt dans l'entre-deux-guerres », *VILLES-EN-PARALLELES*, n° 15.
- LIVE (Y.-S.), 1991, a, *La diaspora chinoise en France : immigration, activités socio-économiques, pratiques socio-culturelles*. Thèse de doctorat en sociologie, EHESS, Paris, 2 vol., 824 pages.
- LIVE (Y.-S.), 1991, b, « Les travailleurs chinois et l'effort de guerre », *Hommes et Migrations*, déc. n° 1148.
- MAC NAIR (H.-J.), 1924, *The Chinese Abroad : their position and protection*, Shanghai, The Commercial Press, p. 45.
- MA MUNG (E.), SIMON (G.), 1990, *Commerçants maghrébins et asiatiques en France*, Paris, Masson, 136 pages.
- MILLS (W.), 1969. *L'élite au pouvoir*, Paris, Maspéro.
- PARSONS (T.), 1960. *The Social System*, Glencoe, The Free Press.
- PONCHAUD (F.), BONVIN (F.), 1980. *Les réfugiés du sud-est asiatique : leur insertion en région parisienne*, Paris, Fors.
- RENMIN RIBAO, Haiwaiban, 1985, (Le Quotidien du Peuple, édition outre-mer), 29 août, p. 8.
- RIESMAN (D.), 1964. *La foule solitaire*, Paris, Arthaud.
- TOURAINÉ (A.), 1973. *Production de la société*, Paris, Le Seuil.
- TSIEN (T.-H.), 1979. *L'empire du milieu retrouvé*, Paris, Flammarion, p. 175.
- WEBER (M.), 1964. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon.

Les Chinois de Paris depuis le début du siècle. Présence urbaine et activités économiques

Yu-Sion LIVE

La création d'entreprise parmi les Chinois de Paris est un phénomène ancien qui remonte aux premiers moments de leur immigration au début du XX^e siècle. Dans le domaine économique, cette immigration se caractérise par la visibilité de sa présence dans des quartiers au sein desquels les groupes linguistiques (Wenzhou, Qingtian, Cantonais, Shanghaiens...) ont tendance à se reconstituer pour exercer des professions spécifiques : commerces de bibelots chinois, colportage des marchandises, pédicurie, restauration, maroquinerie etc. Cette étude appréhende les facteurs endogènes et/ou exogènes susceptibles de favoriser l'expansion ou le déclin des activités chinoises et des quartiers « chinois » en rapport avec les flux migratoires. En inscrivant notre démarche dans une analyse diachronique (à travers l'origine, le développement et l'issue des activités), nous montrons qu'une économie ethnique ne vit pas en circuit fermé, et que sa viabilité est placée, dans la plupart des cas, sous l'emprise socio-culturelle et économique de la société globale ou sous des mesures juridiques réglementant le commerce des activités ou encore sous des événements politiques mondiaux etc. Dans le passé, l'extinction d'un marché de biens et de services a entraîné la dislocation et/ou la disparition des activités professionnelles chinoises dans les quartiers parisiens. Ainsi, l'essor de l'économie chinoise immigrée n'est pas toujours liée à la croissance de la population sino-française. La petite taille démographique d'un groupe ethnique n'est pas forcément un handicap à l'extension d'une économie ethnique.

The Evolution of the Urban Presence and the Economical Activities of the Chinese in Paris

Yu-Sion LIVE

The creation of enterprises by Chinese in Paris is an old phenomenon which goes back to the first moments of their immigration at the beginning of the XXth century. In the economic field, this immigration is characterized by the visibility of its presence in some neighbourhoods within the linguistic groups (Wenzhou, Qingtian, Cantonese, Shanghaians,...) are inclined towards reconstitute for carry on specific profession : trade of chinese trinkets, hawking of merchandises, chiropodist, catering trade, shop selling fancy, etc. This study apprehends the endogenous and/or exogenous factors susceptible to favour the expansion and/or the decline of the chinese activities and of « chinese » neighbourhoods, having something to do with the migratory flows. Writing our analysis (through the origin, the development and the issue of activities), we'll show that an ethnic economy doesn't live in a closed circuit and that its viability is setting, in most cases, under the socio-cultural and economical influence of the global society or under some juridical measures regulating the trade of activities or even under worldwide political events, etc. In the past, the extinction of market of goods and services leaded to the dislocation and/or to the disappearance of chinese professional activities in the parisian neighbourhoods. Thus, the growth of the chinese immigrant economy is not always linked with the growth of the sino-french population. The small demographic size of an ethnic group is not inevitably an handicap to the extension of an ethnic economy.

Evolución de la Presencia Urbana y de las Actividades Económicas del Grupo Chino de Paris desde el comienzo del Siglo XX

Yu-Sion LIVE

La creación de empresa por los chinos de Paris es un fenómeno antiguo que se remonta al principio de su inmigración a comienzos del siglo XX. En el dominio económico, esta inmigración se caracteriza por la visibilidad de su presencia en los barrios al interior de los cuales los grupos lingüísticos o vernáculos (wenzhou, qingtian, cantonés, shanghaiens) tienden a constituirse de nuevo para ejercer profesiones específicas : comercios de objetos artísticos chinos, venta ambulante de mercancías, pedicuros, restaurantes industria de los artículos de piel etc. Este estudio comprende los factores endógenos y/o exógenos aptos para favorecer la expansión o la decadencia de las actividades chinas y de los barrios « chinos » en relación con los flujos migratorios. Inscribiendo nuestra orientación como un análisis diacrónico (a través el origen, el desarrollo, y el resultado de las actividades), nosotros demostramos que una economía étnica no vive en circuito cerrado, y que su viabilidad está situada, en la mayoría de los casos, bajo la influencia socio-cultural y económica de la sociedad global o bajo medidas jurídicas que reglamentan el comercio de las actividades o inclusive bajo los hechos políticos mundiales etc. En el pasado, la extinción de un mercado de bienes y de servicios ha producido la desarticulación y/o desaparición de las actividades profesionales chinas en los barrios parisinos. De esta manera, el desarrollo de la economía china inmigrante no siempre está unida al crecimiento de la población sino-francesa. El reducido número demográfico de un grupo étnico no es necesariamente un impedimento para la extensión de una economía étnica.